

Compte rendu du Conseil du 26 Août 2020

Absents excusés : Sébastien AVIT, Jean-Luc REYNAUD et Alexis ANASTASE.

Procès-verbal du 10 Juillet 2020 : accepté à l'unanimité.

David CARRAT, l'employé communal se présente aux membres du conseil qui ne le connaissent pas.

Délibérations :

- 1) Nouvelle convention assistance retraite CNRACL pour 2020 à 2022 : une convention renouvelée tous les 3 ans pour les employées communales S. MACHON et C. COSTECHAREYRE.
- 2) Droit de Préemption Urbain pour la vente d'un terrain entre M. ROGE et M. SPAGNOLO Loris, quartier Lombret.
- 3) Convention tripartite avec l'association « Danse et bien-être Danse 26 » pour la location de la Salle des fêtes une fois par semaine.
- 4) Décision Modificative pour augmenter le compte 6182 pour payer « Panneau Pocket » et l'abonnement « Légibase Etat Civil »
- 5) Décision Modificative pour augmenter le compte 615221 concernant la réparation du clocher de l'église.
- 6) Ouverture d'un poste contractuel d'Adjoint Technique pour un an en attente de l'ouverture du poste permanent.
- 7) Ouverture d'un poste permanent d'Adjoint Technique pour s'occuper de la cantine, garderie et ménage des bâtiments communaux.

Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Commissions :

Urbanisme :

Demande d'un permis de construire d'une maison quartier Lombret pour M. SPAGNOLO Loris.

Demande d'un permis de construire des « Amis de TRIORS » pour la rénovation des façades, du toit et des menuiseries du château.

Ecole :

Garderie : Selon les souhaits émis par les parents, très peu d'enfants sont inscrits à la garderie le matin et aucun certains jours. L'idée retenue est que la garderie n'ouvrira que les jours où des enfants viendront. Le responsable légal devra les inscrire ou annuler trois jours avant pour ne pas être facturé.

Cantine : Si l'IME ferme pour travaux au 1^{er} janvier 2021, il faudra décider si nous recevrons les enfants dans la salle des associations ou dans le hall de la salle polyvalente, et si nous serons en mesure d'accueillir ceux de l'IME et dans quelles conditions.

La directrice de l'école demande à bénéficier de la salle polyvalente pour des séances de gymnastique. Il faudrait si accord réfléchir à l'achat d'un chariot pour transporter les tapis, et trouver où le stocker. Des solutions sont évoquées, la question est à l'étude.

Elle demande aussi de changer l'imprimante car elle ne ferait pas scanner.

SIVOS :

Le moteur d'un store de la salle de repos est à changer. L'attente risque de prendre plusieurs semaines (12 à 14 semaines certainement). Devis en attente de réception.

Des suppressions/créations de poste sont en cours en raison de départ en retraite, invalidité et pour un rééquilibrage des heures de ménage.

Action Sociale :

La commission a fait des visites et des appels pendant la canicule pour les 75 ans et plus.

On est toujours dans l'incertitude concernant le repas de Noël. Le 25 août le club de l'Amitié a organisé un repas pour la reprise des activités mais il y avait très peu de monde par rapport à d'habitude.

Voirie :

Sébastien B. signale un souci à la passe de toit de la salle polyvalente et cheminée VMC. Il souligne également que l'entretien des arbres par le monastère ne se fait pas assez rapidement : un peuplier est en mauvais état et devrait être coupé très vite, dangereux car au-dessus de la route des vernes.

Les travaux concernant les skydômes de la salle polyvalente vont bientôt débiter.

La Mairie de St Paul a convié les Mairies environnantes pour une démonstration de réfection des routes organisée par l'entreprise BARD : 2 500€ pour 60 à 80 m² par jour. Xavier s'y rendra.

Déchèteries :

Maintenant il faudra une carte ou un justificatif de domicile le cas échéant.

Questions diverses :

- Fête des voisins : habituellement Anne Laure et Sébastien B. s'en occupaient pour la fête se tenant au centre du village. Ils demandent s'ils l'organisent, s'il faut une autorisation comme c'est un lieu public. Les autres fêtes ont lieu dans des lieux privés.
- Sonia signale que les haies de M. KELLER qui dépassent beaucoup sur la chaussée, sont très gênantes pour les piétons.
- Anne Laure souligne également les voitures qui se garent sur la place de l'Europe ou sur les trottoirs.
- La préfecture a envoyé une demande d'information concernant les pastilles d'iode en cas de problème à l'entreprise FRAMATOME. Un stockage et une permanence des élus pour la distribution se mettraient en place à la salle des associations.
- Répartition des flyers « Panneau Pocket » à distribuer par les élus. Anne Laure propose d'afficher la date du forum des associations.

Prochaine réunion du Conseil : le mardi 22 Septembre à 20 H 30.